



Résultats du tournoi d'échecs de mercredi 30 janvier 2019.

publié le 04/02/2019 - mis à jour le 11/05/2019

Un tournoi d'échecs s'est tenu mercredi 30 janvier 2019 après-midi.

Les élèves du collège ont été performants, les deux équipes étant qualifiées pour la phase académique.

Tournoi des écoles primaires :

- 1 - Ecole de Corme-Royal 1 : 28,5 points
- 2 - Ecole Saint Georges des coteaux 1 : 25,5 points
- 3 - Ecole de Corme-Royal 2 : 24 points
- 4 - RPI Bussac Saint Vaize : 23,5 points
- 5 - Ecole Saint Georges des coteaux 2 : 17 points

Tournoi des collèges :

- 1 - Collège René Caillié 1 : 29 points
- 2 - Collège René Caillié 2 : 23,5 points
- 3 - Collège Jeanne d'Arc Saintes : 18 points

Ces équipes sont qualifiées pour la phase académique qui se déroulera à SAINT GEORGES DES COTEAUX LE SAMEDI 9 MARS 2019.

Article dans Sud-ouest de jeudi 30 janvier 2019



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.